



Le 14 novembre 2012, Grève et manifestations pour l'Europe sociale

Face aux mesures d'austérité qui font plonger l'Europe dans la stagnation économique, voire la récession, ainsi qu'au démantèlement continu du modèle social européen, la FERC-CGT s'inscrit dans la journée européenne d'action et de solidarité décidée par la Confédération Européenne des Syndicats. A ce titre, elle appelle l'ensemble des salariés de ses secteurs à faire grève et à participer aux manifestations prévues.

3 millions de chômeurs et 6 millions de salariés en situation de sous-emploi et de précarité. Les plans sociaux se multiplient auxquels viennent s'ajouter les fins de contrats précaires qui représentent la grande majorité des inscriptions au chômage. Dans le secteur de la recherche et développement, les grands groupes ferment leurs centres de recherche ce qui impacte l'avenir des organismes publics de recherche, l'enseignement supérieur et la formation.

Malgré un nouveau contexte politique à la rentrée scolaire 2012, l'Education Nationale ne bénéficie pas de l'engagement public nécessaire pour lui permettre l'exercice de ses missions. Les 1000 créations de postes et les quelques heures attribuées aux jeunes collègues en formation ne compensent pas les coupes cumulées depuis plus de 10 ans (80 000 emplois supprimés depuis 2007 dont 13 000 en 2012).

La chute de la dépense publique en pourcentage du PIB n'est pas jugulée. Elles pèsent sur la capacité du système scolaire à faire réussir tous les jeunes, alors que des urgences sociales en France et en Europe vont croissantes. La crise économique et financière et la politique d'austérité européenne conduisent à une explosion du chômage des jeunes en Europe (5,5 millions en 2012), plus de 7 millions cumulent ni emploi, ni qualification reconnue. Un jeune Européen sur cinq ne trouve pas d'emploi. Le taux de chômage des jeunes (plus de 20 % en moyenne et jusqu'à 50 % dans certains pays, en Espagne ou en Italie...) est deux fois plus élevé

que celui de l'ensemble de la population active. Quatorze pour cent des jeunes quittent l'école sans diplôme.

C'est dire si les efforts à faire en matière d'éducation et de formation sont cruciaux pour répondre aux enjeux de développement économique et particulièrement de ré-industrialisation, de transition énergétique, de création de nouveaux secteurs de production. Eduquer, former, orienter, qualifier, émanciper sont des actions indispensables pour que les conditions d'un nouvel élan économique et social soit créé.

Alors que la formation professionnelle est au coeur des questions d'emploi, de qualification et de salaire, les acteurs publics de la formation, Afpa, Cnam, Greta sont toujours dans l'incertitude quant à leur devenir. Un devenir conditionné à la prochaine phase de la décentralisation qui *de facto* semble devoir écartier la place de l'Etat dans la définition des politiques d'éducation et de formation qui conduisent le citoyen de l'école à l'emploi.

Les réflexions en cours sur les futurs statuts de ces établissements n'ont pas pour objectif de mettre fin à une concurrence exacerbée entre l'Afpa et les Greta, voire avec le Cnam. Ainsi, aujourd'hui le Greta diffuse, selon certains territoires, des titres du ministère du travail. L'Afpa s'engage sur le terrain de l'apprentissage dans certaines régions au risque de voir se confondre formation initiale sous statut

d'apprenti et formation continue. Le Cnam signe une charte avec la Conférence des Présidents des Universités pour limiter la concurrence avec ces établissements, et engage une coopération avec le Greta sur les 1^{ers} cycles de formation et mène une réflexion sur les demandeurs d'emploi, au détriment d'une cohérence à rechercher entre acteurs du service public.

Aujourd'hui, face à l'absence de politique de la formation tant au plan national que régional, il y a nécessité à repenser un service public national de la formation à déclinaisons régionales pour répondre à l'égalité d'accès sur l'ensemble du territoire, à l'accessibilité de tous à l'offre de formation.

L'Union Européenne, cantonnant l'enseignement supérieur et la recherche à une réponse immédiate au marché de l'emploi leur a donné, dans le cadre de la stratégie Europe 2020, une position centrale pour contribuer à inverser la crise économique et financière, faire face au chômage, moderniser le marché de l'emploi européen. Cela a pour résultat de contraindre l'enseignement supérieur et la recherche à calquer toujours plus leur activité sur les besoins des entreprises, fragilisant ainsi leur rôle scientifique, social et culturel centré sur la production du savoir et sa diffusion.

Ainsi, les politiques menées jusqu'à présent, loi LRU, appels à projets dans le cadre du grand emprunt (Equipex, Labex, Idex, pôles de compétitivité...) n'aboutissent qu'à une mise en concurrence généralisée et exacerbée des chercheurs, des équipes, des universités, des territoires.

Le développement des fonds incitatifs, Crédit Impôt Recherche trop souvent utilisé à des fins « d'optimisation fiscale » au détriment des financements récurrents, la fragilisation budgétaire des universités par la loi LRU, conduisent les établissements à gérer la pénurie par le recours aux vacances, aux emplois précaires, le gel des postes ouverts.

Sans préjuger de la future loi sur laquelle les Assises du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche doivent déboucher, nous ne devons pas en attendre de profonds bouleversements, le cadre dans lequel celle-ci devant intervenir étant contraint par les limites que s'est donné le gouvernement : pas de remise en cause ni de la loi LRU ni des investissements d'excellence hormis la révision de la gouvernance, rééquilibrage entre crédits récurrents et financement par projet, crédit impôt recherche priorisé sur les entreprises qui font de l'investissement productif.

Pour la Ferc CGT, répondre aux besoins d'emplois industriels de demain passe par un service public de l'Education garantissant :

- une politique éducative ambitieuse qui ne peut s'appuyer sur le socle commun de connaissances minimalistes existant aujourd'hui,
- une politique publique de lutte contre l'illettrisme, la difficulté et l'échec scolaires.
- une revalorisation des voies professionnelles et technologiques et des missions d'orientation,
- un continuum entre la formation initiale et continue et le droit à une formation initiale différée,
- l'égalité des droits en matière d'accès sur tout le territoire, de gratuité, de choix des cursus et de mixité sociale,
- un service public de la formation continue construit autour des cohérences des parcours et offres de formation professionnelle ouverts par l'Afpa, les Gretas et le Cnam, répondant à la diversité des besoins collectifs et individuels,
- l'augmentation de l'effort de recherche en passant très rapidement à 3% du PIB,
- un enseignement supérieur et une recherche contribuant au développement des connaissances et répondant aux besoins de toute la population, sans céder à la pression des intérêts privés.

La Ferc-Cgt a déposé un préavis de grève.